



Groupement des Habitants de l'Avenue d'Aire (GHA)  
C/o : Michèle Marco  
Avenue d'Aire 56

1203 Genève GRAND CONSEIL			
Expédié le	30.3.17	Session GC	6-7.4.2017
Président	X	Députés (100)	
Correspondance GC	X	Bureau	X
Secrétariat		Chefs de groupe	X
Commission:			
Objet: P 1958-A			
Copie à: Com-pétitions			

Secrétariat général du Grand Conseil  
Case Postale 3970  
1211 Genève 3

A l'attention de : Eric Leyvraz  
Président du Grand-Conseil

Genève, le 28 mars 2017

**Concerne : Surélévation de l'ensemble du bâtiment des allées 46 à 56 Avenue d'Aire**  
**Requête DD 107092**

Monsieur le Président,

Notre groupement d'habitants a adressé au Grand Conseil, le 1<sup>er</sup> octobre 2015, une pétition demandant au Conseil d'Etat de refuser l'autorisation de construire relative à la surélévation définitive de l'ensemble de la barre de nos immeubles.

*Cette pétition a été déposée sur le Bureau du Grand Conseil, le 17 mars 2017, au terme d'un débat nourri.*

Nous souhaitons apporter une rectification et vous en demandons lecture lors de la prochaine séance du Grand Conseil, les 6 et 7 avril prochains :

- *Contrairement à ce qui a été affirmé durant les échanges verbaux, l'autorisation, qui a fait l'objet d'une demande de compléments de différents services (entre autres, Police du feu, Protection contre le bruit, Direction générale des transports et Commission d'architecture), n'est pas en force.*

Conséquemment cette surélévation, très contestée et fort contestable, peut encore être refusée conformément aux critères inhérents aux surélévations qui ont été établis par la Ville et l'Etat.

*Nous rappelons notamment que la Ville de Genève a émis un préavis défavorable à cette requête, le 25 septembre 2014.*

Nous signalons également qu'en violation de la LDTR, les locataires et les commerçants des immeubles concernés n'ont été ni consultés, ni informés de ce projet par les propriétaires.

Nous vous remercions de votre attention et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour le Groupement des Habitants de l'Avenue  
d'Aire (GHA)

Michèle Marco, Présidente  
PP. *M. Marco*

Copie : Monsieur Rémy Pagani, Conseiller Administratif - Département des constructions et de l'aménagement